

Atelier participatif

dans le cadre de l'inventaire et la caractérisation des milieux humides du bassin versant du Haut-Allier

Secteur Devès

- 1. Introduction et quelques rappels**
- 2. Retour sur l'inventaire de terrain**
- 3. Présentation des modalités d'accès et d'échange autour de l'inventaire**
- 4. Fiche d'identité des milieux humides du Devès**
- 5. Temps de discussion autour des besoins et enjeux**



Introduction

Qu'est qu'on entend par milieux humide ?

- ➔ Les milieux qui sont inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire.
- ➔ La végétation s'y développant naturellement est caractéristique (espèces adaptées)
- ➔ Les sols présentent des traces d'oxydation (présence temporaire d'eau) ou de réduction (présence permanente).



Introduction

Qu'est qu'on entend par milieux humide ?

Des sols caractéristiques :



Introduction

Qu'est qu'on entend par milieux humide ?

Des espèces caractéristiques :



*Pédiculaire
des bois*



*Aulne
glutineux*



Jonc épars



*Potentille des
marais*

Introduction

Qu'est qu'on entend par milieux humide ?

Des milieux caractéristiques :



Introduction

Qu'est qu'on entend par milieux humide ?

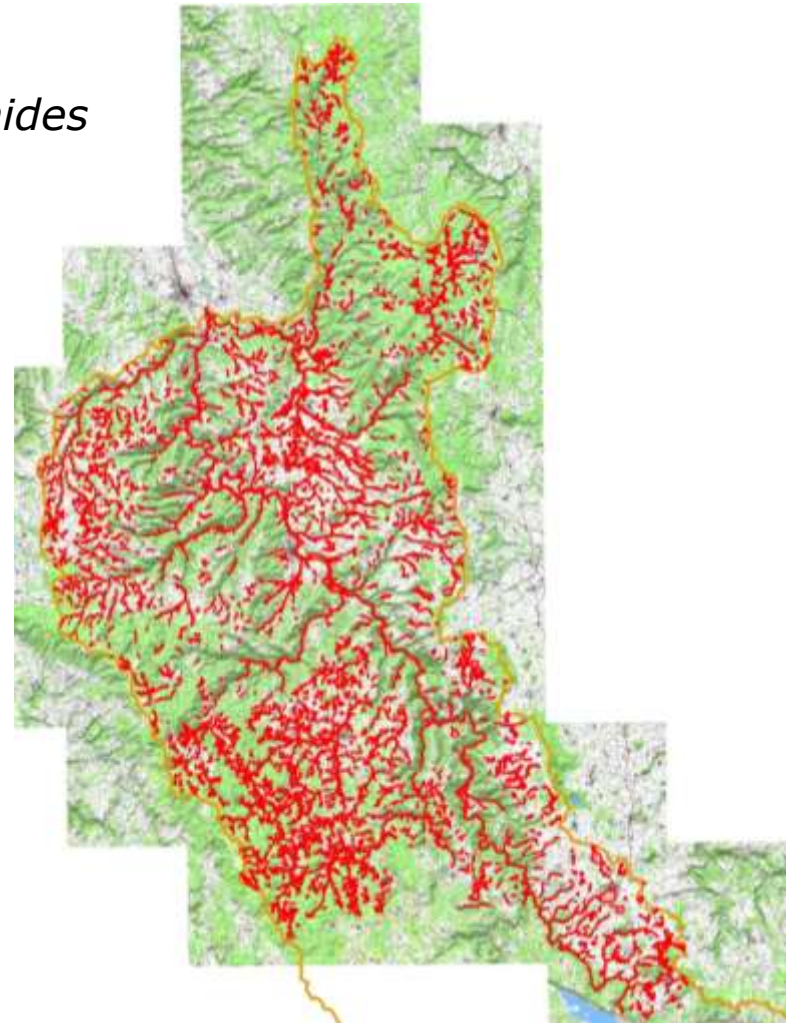
Des milieux caractéristiques :



Les différentes phases de l'inventaire sur le Haut-Allier

PHASE 1 : PRÉLOCALISATION AVANT INVENTAIRE - hiver 2017/2018

→ 10595 hectares de milieux humides prélocalisés



Les différentes phases de l'inventaire sur le Haut-Allier

PHASE 1 : PRÉLOCALISATION AVANT INVENTAIRE - hiver 2017/2018

PHASE 2 : ATELIERS DE CONCERTATION - avril 2018

➔ **Objectif** : confronter la prélocalisation aux acteurs de terrain pour affiner la prélocalisation.

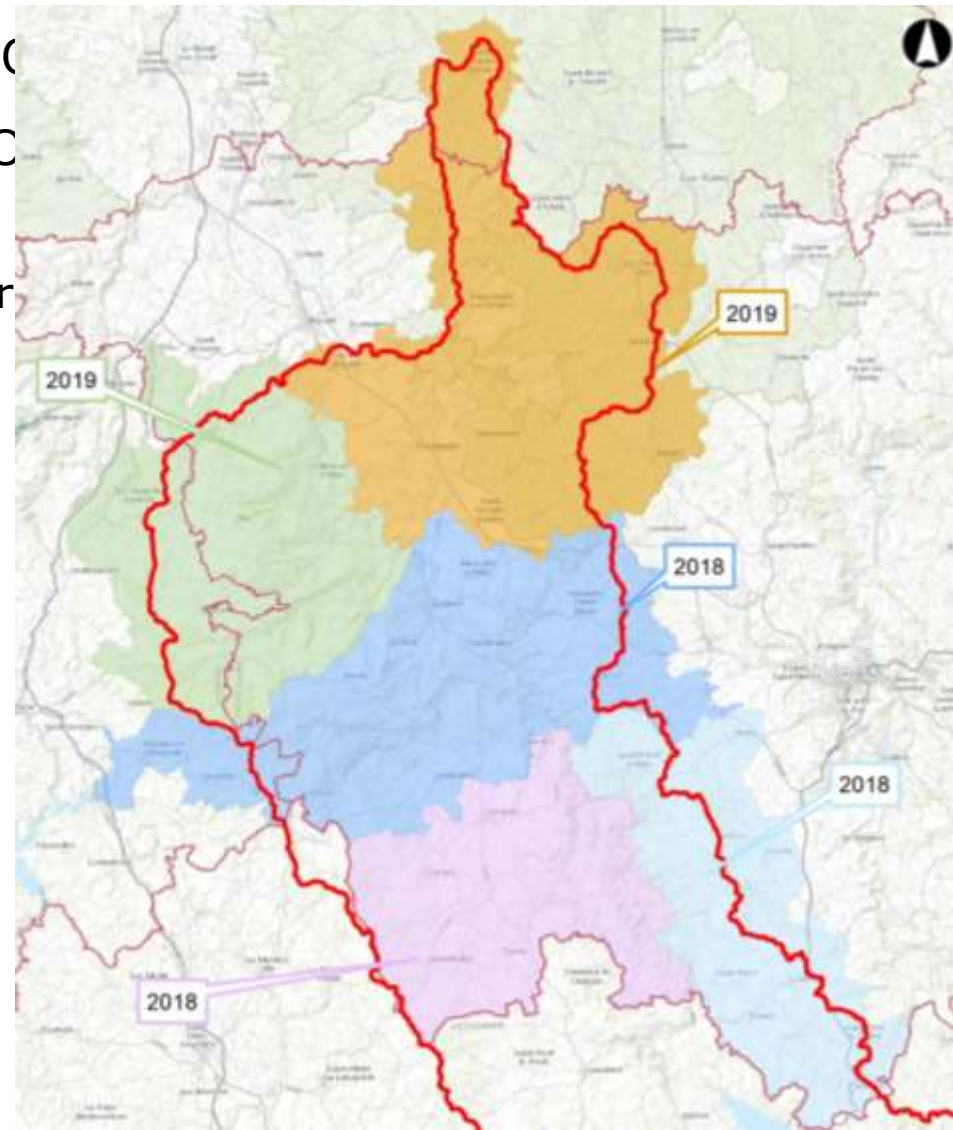


Les différentes phases de l'inventaire sur le Haut-Allier

PHASE 1 : PRÉLOCALISATION

PHASE 2 : ATELIERS DE CC

PHASE 3 : INVENTAIRE DE
Lageadois, Marger



Les différentes phases de l'inventaire sur le Haut-Allier

PHASE 1 : PRÉLOCALISATION AVANT INVENTAIRE - hiver 2017/2018

PHASE 2 : ATELIERS DE CONCERTATION - avril 2018

PHASE 3 : INVENTAIRE DE TERRAIN – mai/août 2018 (Devès, Lageadois, Margeride) – mai/août 2019 (Ally, Senouires)



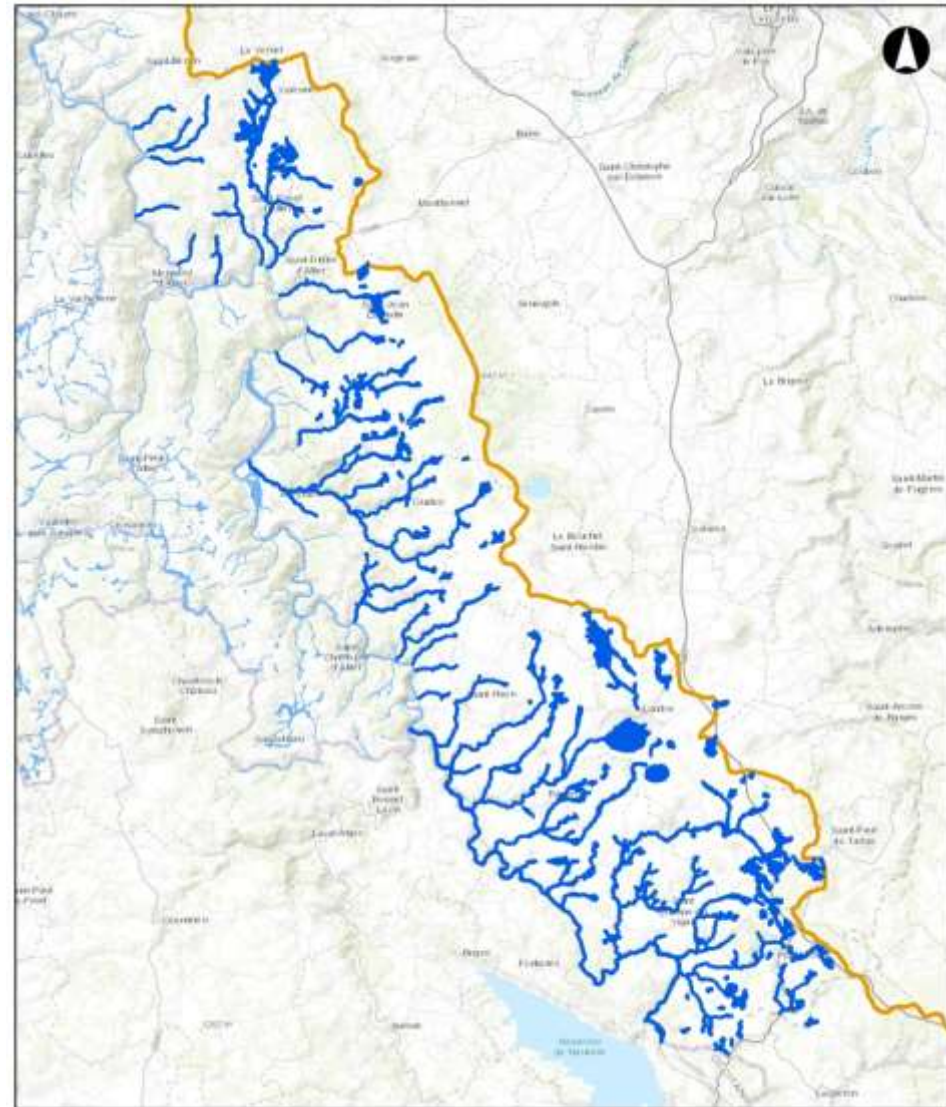
Retour sur l'inventaire de terrain

- 60 zones prélocalisées analysées sur 1353 hectares potentiellement humides ;

- 57 milieux humides délimités sur 1078 hectares (- 21%) ;

- Difficulté principale : accès aux cours d'eau encaissés.

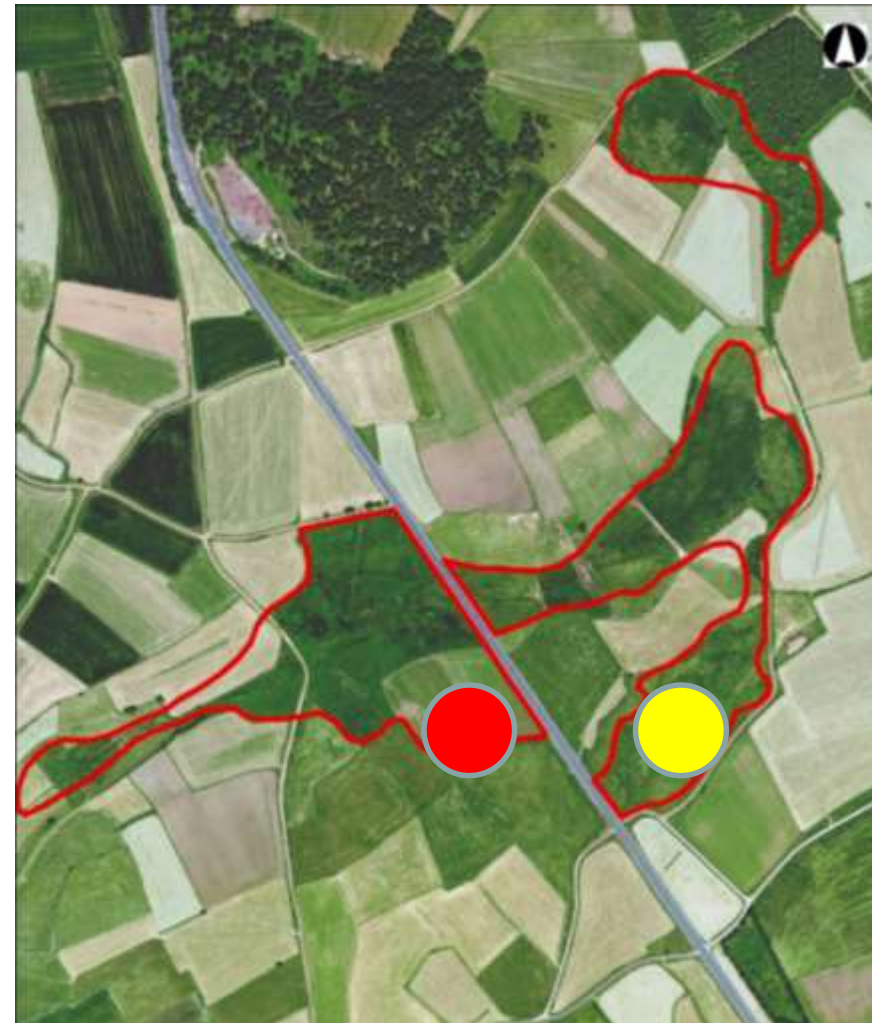
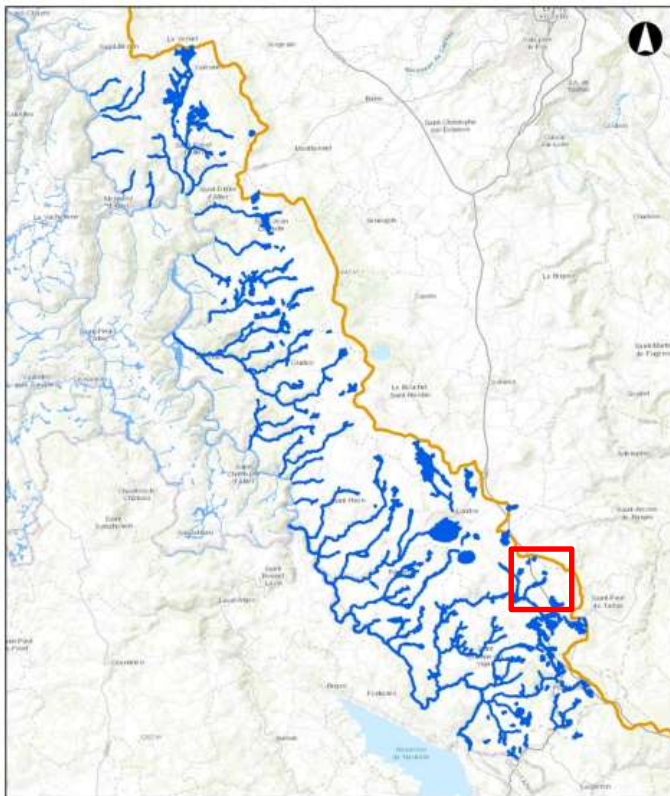
- Accès aux parcelles rendu possible par la plupart des exploitants



Retour sur l'inventaire de terrain

Exemple d'un milieu humide expertisé

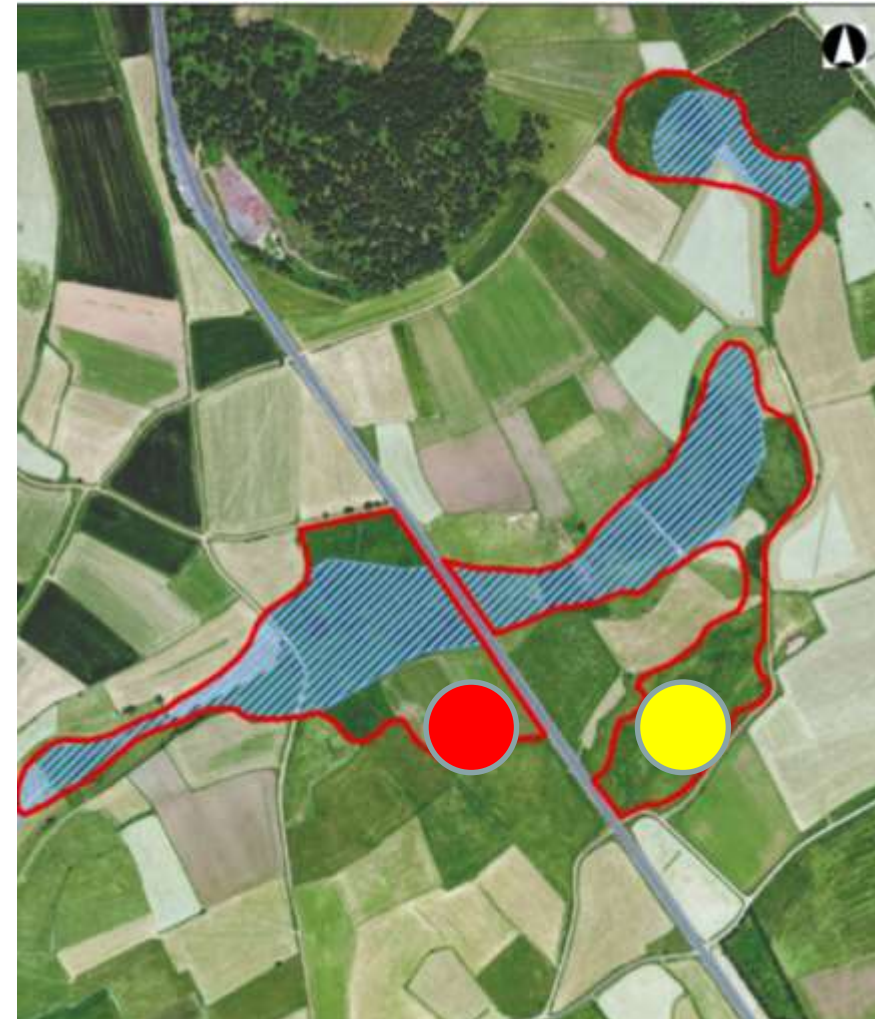
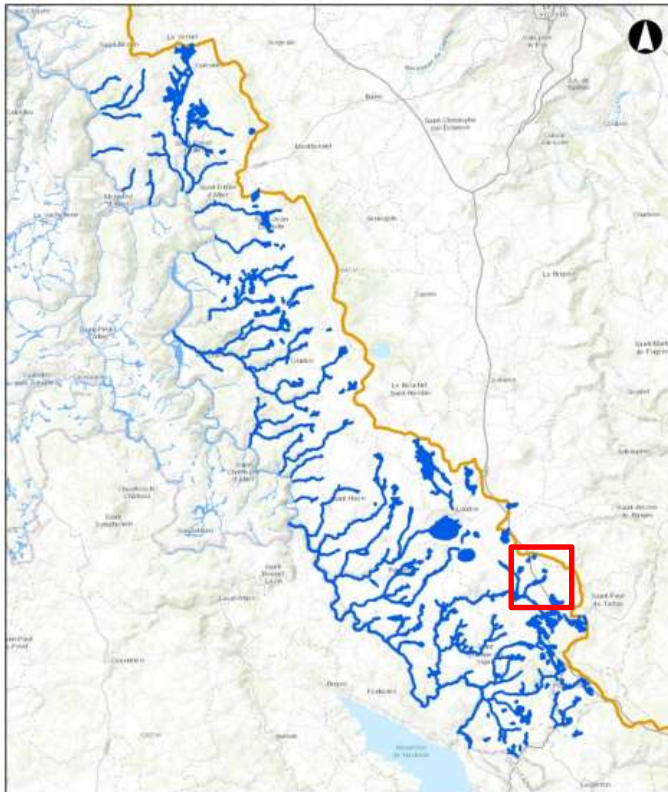
Saint-Paul-de-Tartas



Retour sur l'inventaire de terrain

Exemple d'un milieu humide expertisé

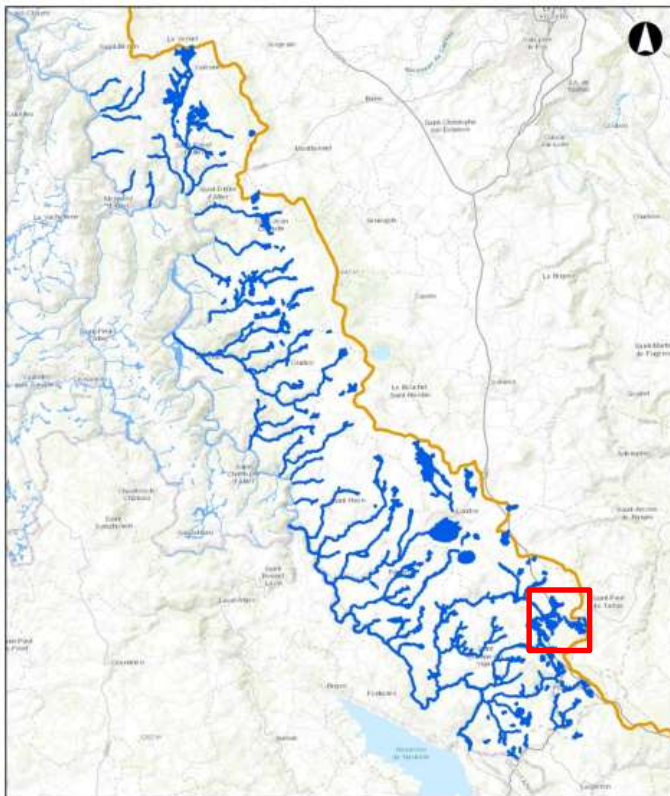
Saint-Paul-de-Tartas



Retour sur l'inventaire de terrain

Exemple d'un milieu humide expertisé

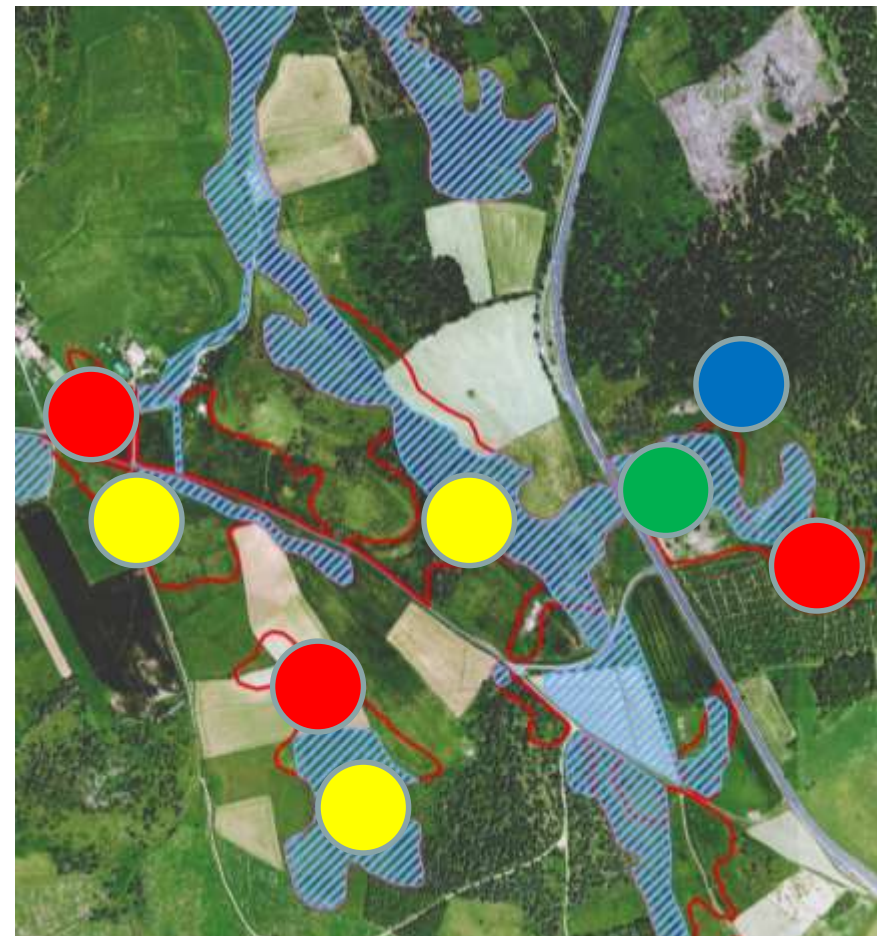
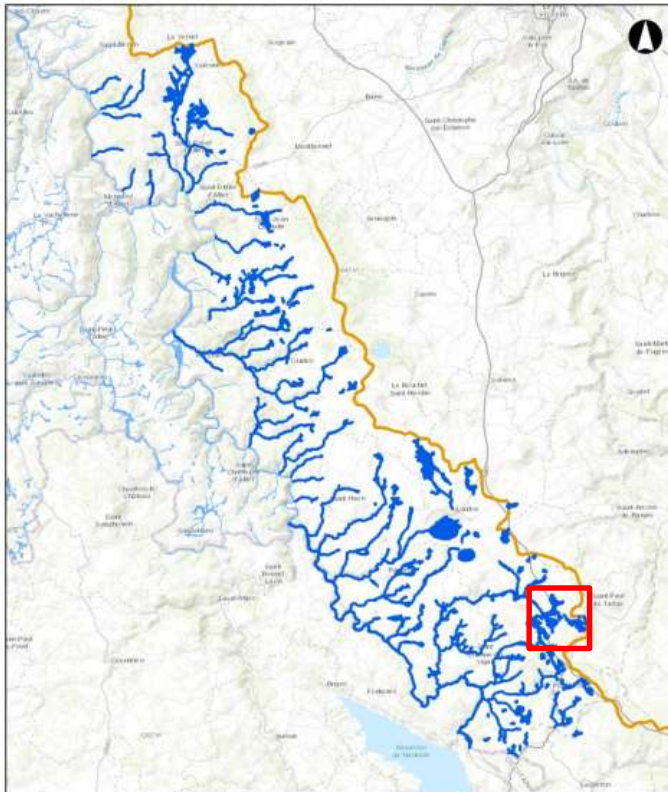
Saint-Paul-de-Tartas et Pradelles



Retour sur l'inventaire de terrain

Exemple d'un milieu humide expertisé

Saint-Paul-de-Tartas et Pradelles



Présentation des modalités d'accès et d'échange autour de l'inventaire

- Cartographies communales envoyées par courrier dans chaque mairie courant février, avec courrier d'invitation aux ateliers,
- Cartographies également consultables et téléchargeables sur le site internet du SAGE du Haut-Allier : http://www.sage-haut-allier.fr/?page_id=2915 rubrique Les actions > autres actions > Etude d'inventaire des zones humides > 1ha
- Possibilité d'observation sur les zonages effectués, à la cellule d'animation du SAGE du Haut-Allier via la fiche de remarques disponible sur demande et en téléchargement sur le site du SAGE



Présentation des modalités d'accès et d'échange autour de l'inventaire



Fiche d'observation
Inventaire des zones humides > 1 ha
Sage du Haut-Allier

Nom :

Prénom :

Contact (mail et numéro de téléphone) :

Commune concernée :

Numéro attribué à la zone humide sur la cartographie :

Objet de la demande :

- Forme, taille, étendue,...
- Absence de milieu humide
- Oubli de milieu humide

Commentaire :

Fiche à renvoyer avant le **30 avril 2019** à la cellule d'animation du SAGE du Haut-Allier, 42 avenue Victor Hugo 43300 LANGEAC ou mail aude.lagaly@eptb-loire.fr

Contact : Aude LAGALY 04-44-00-02-00 ou 06-33-47-69-20



- 1) Attribuer un numéro à la zone humide, sur la cartographie communale
- 2) Remplir la fiche d'observation et **argumenter** le retour
- 3) Renvoyer avant le 30 avril la cartographie annotée avec la fiche d'observation correspondante, à la cellule d'animation par mail : aude.lagaly@eptb-loire.fr ou par courrier.



Fiche d'identité des milieux humides du Devès

57 milieux humides recensés sur une surface totale de 1078ha (surface moyenne de 12 ha).

Activités principales ou secondaires dans les milieux humides :
→ pâturage (91%) et fauche (77%), cultures (28%) et sylviculture (19%)

Activités principales ou secondaires autour des milieux humides :
→ pâturage (93%), fauche (93%), cultures (65%) et sylviculture (48%).



Fiche d'identité des milieux humides du Devès

De manière générale :

- Vastes ensembles de prairies humides en tête de bassin versant sur le plateau en bon état de conservation ;
- Milieux humides se réduisant sur l'ouest avec l'encaissement du val d'Allier – cordon boisés linéaires peu accessibles.
- Activités : agriculture (lait/viande, lentilles), randonnée ;
- Menaces globalement faibles (« surpâturage », modification cours d'eau, drainage, enrésinement) ;
- Zones patrimoniales connues et « protégées » (Lac de l'Œuf, Narces de Landos...)

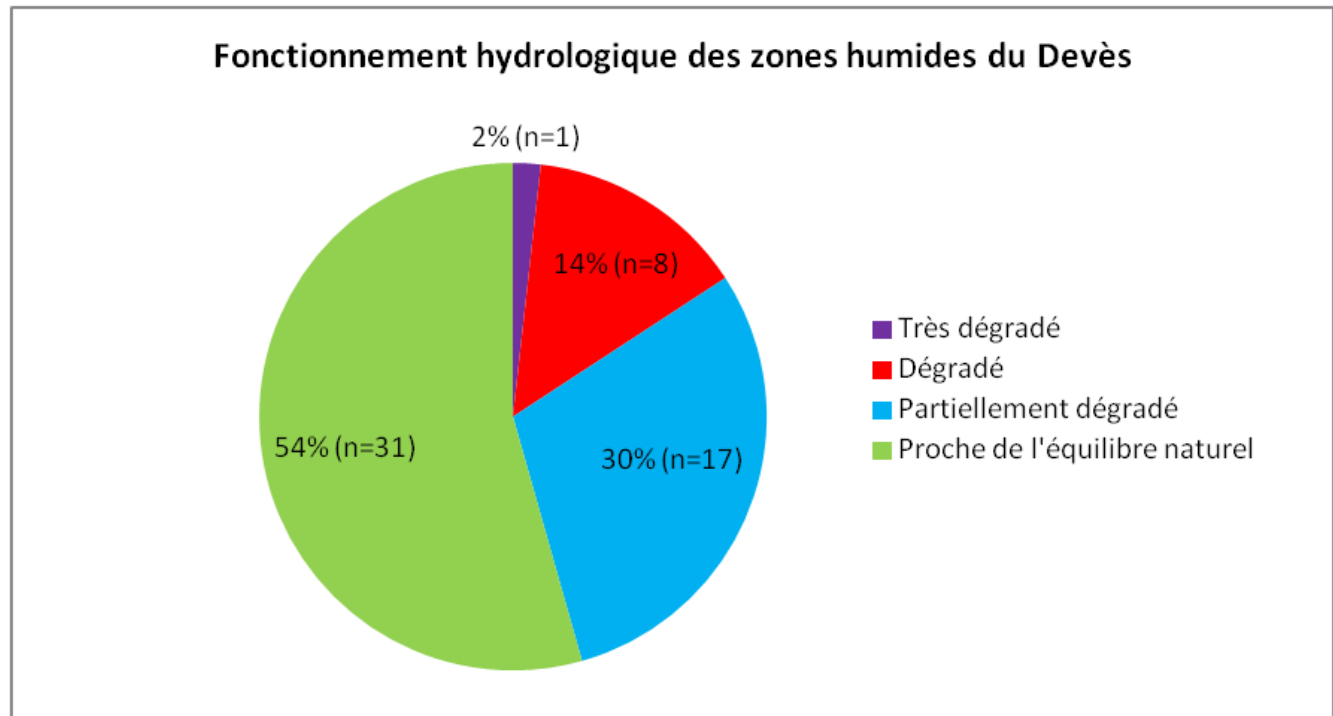


Fiche d'identité des milieux humides du Devès

Etat de conservation :

Une grande majorité de milieux humides pas à peu dégradée (72%)

Grande partie des milieux humides au fonctionnement hydrologique proche de l'équilibre naturel (54 %)



Fiche d'identité des milieux humides du Devès

Les atteintes les plus fréquentes :

- **Drainage** : 24 zones moyennement à fortement impactées (42%)



Fiche d'identité des milieux humides du Devès

Les atteintes les plus fréquentes :

- **Modification du cours d'eau, canalisation** : 14 zones moyennement à fortement impactées (25%)



Fiche d'identité des milieux humides du Devès

Les atteintes les plus fréquentes :

- **Populiculture/Enrésinement** : 15 zones moyennement à fortement impactées (26%)



Fiche d'identité des milieux humides du Devès

Les atteintes les plus fréquentes :

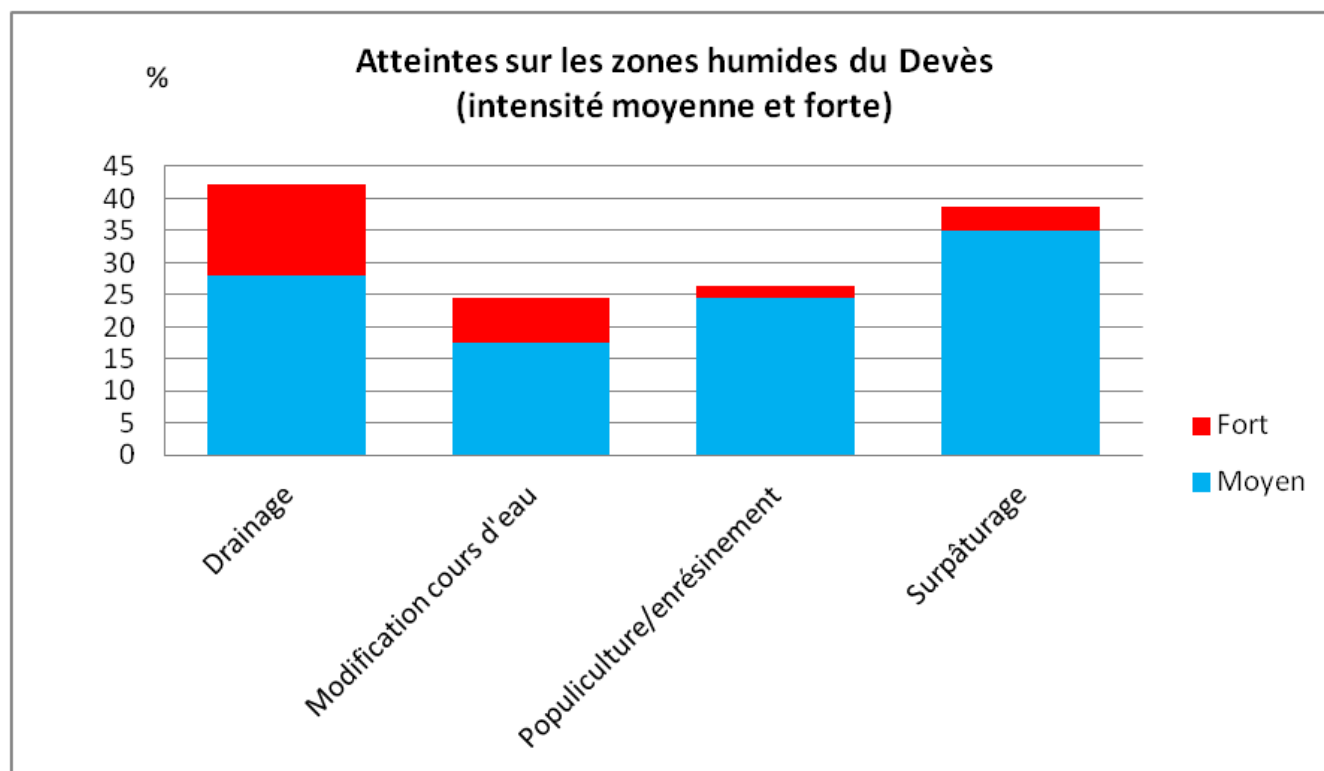
- « **Surpâturage** » : 22 zones moyennement à fortement impactées (39%)



Impact souvent localisé sur une petite partie des milieux humides (autour des abreuvoirs, entrées de champs...)

Fiche d'identité des milieux humides du Devès

Les atteintes les plus fréquentes :



Temps de discussion autour des besoins et enjeux

Le SAGE et ses enjeux

5 grands enjeux définis dans le SAGE HA :

- Gouvernance et communication
- Maîtrise des pollutions pour répondre aux exigences des milieux aquatiques et des activités humaines
- Amélioration de la gestion quantitative des ressources en eau
- Fonctionnement des milieux aquatiques et mise en valeur du territoire
- Gestion du risque inondation en favorisant la réduction de la vulnérabilité

Les zones humides sont intégrées dans 4 des 5 enjeux déterminés par la CLE.



Temps de discussion autour des besoins et enjeux

OBJECTIF 1 :« Poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines »

- Altération des ressources en eau superficielles et souterraines (pollutions domestiques, agricoles et plus ponctuellement industrielles), même si la qualité reste globalement bonne
- Augmentation des pressions futures
- Position du Haut-Allier : à l'amont du bassin Loire-Bretagne, tête de bassin versant



- Améliorer la **connaissance**
- Réduire l'impact de l'**assainissement**
- Encourager la réduction de l'utilisation de **produits phytosanitaires**
- Favoriser les **pratiques agricoles** plus respectueuses de l'environnement
- Mieux protéger les **captages d'eau potable**

Volonté des acteurs de faire du Haut-Allier un site exemplaire en matière de qualité des eaux, en accord avec la richesse écologique (exemple : Saumon atlantique) et les usages (activités d'eaux vives...)



Temps de discussion autour des besoins et enjeux

OBJECTIF 2 : « Gérer durablement les ressources en eau en raisonnant les usages et en maintenant la fonctionnalité des zones humides »

- Pénuries d'eau potable dans certains secteurs en période estivale
- Débits faibles en période d'étiage sur de nombreux affluents
- Maintien des usages par le soutien de l'étiage de l'Allier par le barrage de Naussac
 - Mieux **connaître** les ressources, identifier et hiérarchiser **les zones humides**
 - Organiser la gestion des prélèvements pour **rendre compatibles les ressources et les usages**
 - Inciter les particuliers, collectivités et industriels aux **économies d'eau**
 - Accompagner les agriculteurs dans des **pratiques moins consommatrices** d'eau

Objectif d'aller vers une gestion quantitative des ressources en eau satisfaisant les besoins actuels et futurs des usagers et la qualité des milieux aquatiques.



Temps de discussion autour des besoins et enjeux

OBJECTIF 3 : « Optimiser les fonctionnalités des écosystèmes aquatiques en faveur de la biodiversité »

- Berges et ripisylve ponctuellement dégradées,
- Perturbation de la continuité écologique : environ 300 ouvrages inventoriés dont 2 principaux (le barrage de Naussac et le complexe de Monistrol-Allier qui comprend le barrage de Poutès, celui de Pouzas et celui de Saint-Préjet),
- Présence d'espèces invasives,
- **Zones humides affectées par les pratiques humaines,**
 - Inciter à la préservation et/ou restauration de la **continuité écologique** et notamment valoriser l'expérience du réaménagement de Poutès
 - Garantir la qualité des **milieux rivulaires** aquatiques
 - **Préserver les zones humides et maintenir la biodiversité**
 - Mieux gérer les **activités** aux abords des cours d'eau

La CLE souhaite pousser l'ambition au-delà des améliorations qualitatives et quantitatives en œuvrant pour la biodiversité et la qualité morpho-écologique des milieux.



Temps de discussion autour des besoins et enjeux

OBJECTIF 4 : « Maintenir la culture du risque de crue »

-

- Risque inondation peu marqué mais quelques secteurs concernés
 - Entretien la culture du risque inondation
 - Limiter le risque et la vulnérabilité **notamment en préservant et en restaurant les zones humides à rôle hydraulique important**



Temps de discussion autour des besoins et enjeux

Fonctions et services des zones humides

Eponges naturelles qui stockent et restituent la ressource en eau

➔ soutien d'étiage, maintien de la ressource en eau et diminution des crues

Filtres qui reçoivent des matières minérales et organiques, les emmagasinent, les transforment et les retournent à l'environnement

➔ épuration de l'eau, stock de carbone

Ressources pour les territoires

➔ fourrage, biodiversité, intérêt touristiques, culturel et récréatif...



Source: ONEMA



Temps de discussion autour des besoins et enjeux

Qu'est-ce que le SAGE peut vous apporter pour :

- Mieux gérer les milieux humides ?
- Mieux connaître et faire connaître ?
- Mieux valoriser ?
- Autre...